

RAYON DE SOLEIL DE L'ENFANT ETRANGER

Assemblée Générale du 26 août 2018

Rapport Financier

Pour la première fois depuis de nombreuses années je peux, avec le conseil d'administration, avoir le plaisir de vous présenter pour l'exercice passé des comptes équilibrés.

Dans les deux derniers rapports présentés aux assemblées générales je vous indiquais que l'année 2017 serait une année charnière. Elle l'a été et en 2017 nos comptes n'ont plus été en déficit mais ont connu un léger excédent.

Le cabinet comptable auquel nous faisons confiance est toujours le même, le cabinet Paladi, mais la personne qui suit notre dossier a changé, et avec notre présidente, madame CYPRIEN, elles ont fait un gros travail de remise en ordre.

Venons-en aux chiffres eux-mêmes.

Nos dépenses de fonctionnement, hors amortissement, ont été de 101 231 €. En 2015 elles avaient été de 125 617 € et d'environ 135 000 € en 2016. Pour les années précédentes les chiffres étaient comparables.

Les salaires et charges sociales constituent le premier poste de dépenses : 30 981 € au lieu de 29 515 € en 2016 et 29 644 € en 2015. Il y a donc quasi stabilité, malgré l'obligation nouvelle de fournir à notre salariée une assurance complémentaire dont le coût est pour moitié à notre charge. Il s'agit là d'un poste sur lequel nous n'avons que peu de moyens d'agir.

La deuxième source de dépenses est le loyer : 16 647 €, contre 28 507 € en 2016 et 32 136 € en 2015. Ces chiffres comprennent aussi la consommation d'électricité. Les charges de loyer ont donc été divisées par deux en deux ans et cela a une influence fortement bénéfique sur nos finances.

Ensuite viennent les honoraires ; 13 200 €, au lieu de 20 351 € en 2016, mais en 2016 il y avait un élément non récurrent : les honoraires de négociation dus à l'agence immobilière pour la location de nos nouveaux locaux.

Suivent les frais des diverses formations et conférences organisées par le Rayon de Soleil : 10 171 €, contre 6 424 € en 2016 et rien les années précédentes. Cela tient au fait que nous sommes tenus de les distinguer pour en justifier à la tutelle. En effet, nous recevons des subventions de l'Etat, mais ce ne sont pas des subventions d'équilibre ; elles ne peuvent pas servir à boucher les trous ; elles doivent obligatoirement être utilisées pour financer des actions subventionnables et lorsque nous recevons 1 € il nous faut justifier de l'emploi de celui-ci.

Viennent ensuite les voyages, déplacements divers et frais bancaires, et au total en 2017 nos dépenses de fonctionnement ont été de 101 231 €.

Nos recettes ont, elles, atteint 143 310 €, dont un élément exceptionnel de 18 375 € dû à une régularisation comptable sur les exercices antérieurs ; c'est l'équivalent d'une reprise de provisions, mais cela n'a pas entraîné de rentrée d'argent frais. Il n'y avait pas eu de régularisation comptable en 2015 et 2016.

Ces recettes sont constituées par les frais de dossier demandés aux familles adoptantes : 79 200 € au lieu de 48 800 € en 2016 et 30 000 € en 2015. Viennent ensuite la participation sur les parrainages et dons : 20 790 € au lieu de 21 089 € en 2016 et 10 279 € en 2015, les cotisations de nos adhérents : 12 880 € au lieu de 10 360 € en 2016 et 12 029 € en 2015, puis les subventions : 11 465 € contre 26 590 € l'année précédente.

Au total l'exercice 2017 se termine avec un résultat positif de 38 072 € alors que le résultat 2016 avait été négatif de 32 995 € et que pour les années antérieures les pertes étaient plus élevées.

Il y a un point sur lequel j'insiste particulièrement : c'est le fait que, hors élément exceptionnel, les comptes sont déjà positifs. Pour la première fois depuis de nombreuses années le Rayon de Soleil n'a pas perdu d'argent en 2017. Notre seule activité propre cotisations, adoption et parrainages a généré des ressources de 113 469 €, supérieures de 12 238 € à nos frais de fonctionnement.

Nous pouvons être fiers de ce résultat ; il est dû d'une part à la forte baisse de nos frais fixes et d'autre part à un nombre plus élevé de dossiers d'adoption. Je peux vous dire que toute l'équipe du Rayon de Soleil s'est fortement impliquée dans cette action et peut en être remerciée.

La situation de notre association a donc été stabilisée en 2017 ; c'était notre objectif depuis des années. Il a fallu du temps, mais nous pouvons maintenant envisager l'avenir avec sérénité. En fait cet avenir dépendra essentiellement de l'évolution de l'adoption internationale.